

Communiqué de presse

Fribourg, le 16 mai 2022

**Les ONG fribourgeoises, réunies sous la bannière de l'Ecoforum Fribourg, s'opposent à la construction d'une vague artificielle et d'infrastructure hôtelière sur les rives de lac de la Gruyère. Ce projet démesuré impacterait irrémédiablement la valeur paysagère du site, induirait un trafic incontrôlable et menacerait le fragile écosystème qui le borde, dont à proximité la réserve d'oiseaux OROEM.**

L'Ecoforum Fribourg s'étonne vivement du projet de vague artificielle Goya Onda au bord du lac de la Gruyère à Morlon et de son inscription en tant que fiche de projet au Plan Directeur cantonal. D'un projet d'impact moindre et réversible inscrit dans une version précédente du PDCant, la variante modifiée présente un projet de grande ampleur, visiblement irréversible, sauf investissements hors proportions. Ce projet est en totale contradiction avec le rapport du GIEC, la Déclaration de Davos, les objectifs climatiques de la Suisse, le Plan climat du canton de Fribourg et les objectifs de préservation du paysage et de la biodiversité.

### **Projet incompatible avec le Paysage d'importance cantonale (PIC) « Lac de la Gruyère »**

L'aménagement du projet Goya Onda va générer un impact irréversible sur le paysage et notamment sur la partie Sud du lac de la Gruyère, partie comportant «de grandes valeurs naturelles qu'il convient de maintenir, valoriser et renforcer en recherchant l'équilibre avec les différents usages existants», comme le précise la fiche PIC 07. A fortiori, aucune raison technique ne justifie l'implantation dans le lac de la Gruyère du bassin nécessaire au fonctionnement de la vague artificielle : il devrait en être séparé par une digue étanche de plusieurs mètres de haut. Il n'y a aucun lien entre l'eau du bassin et l'eau du lac, dont la hauteur fluctue fortement selon les saisons. Il en résulte que le projet Goya Onda pourrait être implanté ailleurs, par exemple dans des zones à bâtir ad hoc, artisanales ou de loisirs, sans devoir dénaturer un espace jugé digne d'une protection accrue par le PDCant. Il est, par ailleurs, piquant de relever que lors des ateliers participatifs ayant précédé l'intégration des Paysages d'importance cantonale dans le PDCant, Goya Onda avait été identifié sous le chapitre «atteintes, menaces» comme un «projet disproportionné». Aussi le développement hors toute proportion de la fiche dans le PDCant en lieu et place de sa suppression pure et simple est-il pour le moins surprenant.

### **Trafic supplémentaire**

Concernant les accès et la mobilité, Goya Onda devrait générer près de 100'000 visiteurs sur neuf mois d'exploitation, soit une moyenne de 350 à 400 visiteurs par jour. L'accès actuel à la pointe de Morlon s'effectue essentiellement en transport individuel par le village, qui connaît d'ores et déjà un important trafic lors des jours

de forte affluence estivale. Le concept d'accessibilité tel que présenté dans la fiche du projet est très lacunaire et le transfert des visiteurs vers les transports publics ou vers la mobilité douce est irréaliste. A nouveau, l'implantation de l'installation dans une zone excentrée et difficile d'accès est clairement inopportune. A titre de comparaison, la réalisation en Valais d'une vague artificielle en bordure de la ville de Sion entre l'autoroute et l'aérodrome, à proximité d'un camping et en bordure d'une zone de loisirs est bien plus pertinente en regard des nombreux utilisateurs.

### **Un projet néfaste pour la nature**

Le vaste delta du lac de la Gruyère dans la région de Broc est une réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance nationale (OROEM). L'installation d'une vague géante à Morlon entre en contradiction avec les impératifs de préservation de cette zone. Inévitablement, les aménagements prévus auront un impact sur les oiseaux d'eau et les migrateurs, mais aussi la faune en général : présence humaine accrue, bruit, pollution lumineuse.

Finalement, l'implantation d'un projet dans le domaine public des eaux, hors zone, interroge. Le projet sur domaine public porté par des acteurs privés passe outre le plan d'aménagement local de Morlon, les mesures de protection du paysage, les mesures de protection de la nature (zone de protection de la nature et zone interdite au kitesurfing à quelques mètres de l'emplacement prévu).

Non seulement le projet est inapproprié au site à tous points de vue, mais il ouvre la porte à d'autres exceptions qui tendront vers une urbanisation des rives du lac, une menace que justement l'Inventaire des paysages d'importance cantonale a comme objectif d'éviter.

Pour toutes ces raisons, Ecoforum Fribourg veut que le projet Goya Onda soit définitivement retiré du PDCant, que le projet soit refusé en demande préalable et qu'un véritable concept de préservation et d'aménagement doux et durable des rives du lac soit désormais mené en concertation avec tous les acteurs concernés et notamment la population.

Pour l'Ecoforum Fribourg,



Fondation suisse  
pour la protection  
et l'aménagement  
du paysage



Cercle  
Ornithologique  
de Fribourg  
[www.lecof.ch](http://www.lecof.ch)

PRO FRIBOURG

Contact : Pro Fribourg, Sylvie Genoud Jungo, 026 424 67 77, 077 450 60 67